

# ANNEXE 1 au PV du 23/03/2016

## Déclaration des élus de l'opposition municipale de Lanvénegen

L'article du journal « le télégramme » rendant compte des débats du Conseil Municipal du 24 février 2016 constitue un raccourci journalistique qui peut prêter à malentendu. En effet, notre refus de voter la lettre de soutien aux agriculteurs ne doit pas être interprété comme une opposition aux agriculteurs. Notre refus est motivé par le fait que nous ne pouvons nous associer à un texte qui ne dénonce pas la cause des causes de la crise actuelle. C'est pourquoi nous pensons de notre devoir de clarifier notre position afin de dissiper tout malentendu.

Eprouver une juste compassion pour cette profession qui vit des moments très difficiles ne doit pas nous empêcher de penser le réel. Tout d'abord, pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté, nous dirons que le producteur doit avoir pour son travail un revenu suffisant lui permettant au minimum de vivre dignement lui et sa famille, mais aussi lui permettant de couvrir ses cotisations assurance maladie et assurance retraite qu'on appelle improprement des charges. (dans le cas contraire, ce sont d'autres travailleurs qui seraient mis à contribution ; ce n'est évidemment pas soutenable dans la durée). On nous dit aussi que la crise est due à des phénomènes extérieurs comme la diminution de la consommation de viande en France, ou comme la Russie qui n'achète plus notre lait, etc... C'est ignorer ce qu'est le marché : d'une part la morale n'y a pas sa place et d'autre part il y a les aléas de la concurrence.

Pour une bonne compréhension, il faut aussi rappeler que la décision de la suppression des quotas qui a entraîné la surproduction actuelle conduisant à une baisse des prix au producteur avait été actée sous la présidence de Jacques Chirac, lequel avait obtenu à l'époque un report d'application de plusieurs années. Ensuite sous la présidence de Nicolas Sarkozy, le ministre de l'agriculture de l'époque - Bruno Le Maire - a signé les nouveaux accords européens actant la suppression des quotas. Enfin, le ministre de l'agriculture actuel - Stéphane Le Foll - n'a rien fait pour s'opposer aux accords.

La suppression des quotas, c'est la dérégulation des marchés. Ne pas dénoncer cela, c'est ne pas comprendre ou ne pas vouloir comprendre (l'hypocrisie de nos décideurs n'a pas de limites) ce qui est en train de se jouer au niveau européen. La volonté européenne, c'est de créer une agriculture industrielle du producteur au consommateur, rationnelle, à forte productivité, seule capable de s'inscrire dans la compétition internationale sur les marchés à l'export. La dérégulation du marché c'est aussi une manière de reporter les risques sur les producteurs. On assiste à la même chose avec la dérégulation du marché du travail pour les salariés de l'industrie.

Pour faire face aux exigences de ce marché dérégulé, à « la concurrence libre et non faussée » (comprendre 0 subventions) inscrite dans les traités européens, la voie à suivre est unique ; elle passe par :

- une forte capitalisation des exploitations : c'est à dire passer de 100 têtes de bétail à l'herbe à 1000 voire 2000 têtes de bétail hors sol (idem pour l'élevage porcin) ;
- une forte robotisation ;
- une unité de méthanisation le cas échéant. (complément de revenu)

Bien entendu, ce modèle conduira à une forte réduction du nombre des agriculteurs.

Ce modèle de production industrielle, à cause de sa très forte capitalisation, ne permettra plus une transmission familiale de l'exploitation. Il est probable qu'à terme, le producteur verra son statut passer de propriétaire exploitant à gérant exploitant pour le compte d'une multinationale de l'agroalimentaire. Ce n'est pas une vision apocalyptique du futur, mais tout simplement la réalité qui se dessine jour après jour sous nos yeux en Europe (les pays du nord de l'Europe et l'Espagne sont déjà engagés dans l'industrialisation de leur agriculture).

Mais hors de ce marché dérégulé dont le but est de réaliser de gros profits au prétexte de nourrir la planète, il existe un choix plus modeste et surtout compatible du modèle traditionnel breton. C'est une agriculture qui s'adresse au marché Français, voire local en jouant la carte de la qualité (label rouge par exemple), en privilégiant le circuit court (pas d'intermédiaire, vente par internet...), éventuellement en créant de la valeur ajoutée (transformation du lait en fromage ou yaourth par exemple) etc... Ce n'est certes pas facile mais c'est un jeu gagnant /gagnant pour le couple producteur/consommateur. Il est vrai que le consommateur devra accepter de payer plus cher sa nourriture et de corriger ses mauvaises habitudes (comme manger des fruits et légumes hors saison) ; mais la qualité de vie, la préservation de notre environnement et la garantie sanitaire seront à ce prix. C'est cette agriculture que nous devons soutenir en tant que citoyen et consommateur.

Lanvénege , le 23 mars 2016